

**COMPTE RENDU DE SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 janvier 2015

Président : CROS Claude  
Secrétaire : CROS Nicolas

Présents : CROS Claude  
DEKESTER HOLMIERE Pascale  
PONCET Bernard  
RAGA Sylvie  
CROS Nicolas  
BOSQUER Maryse

Absente : GRIMSTONE Martine

Convocation du 05 janvier 2015  
Début de séance : 20 heures 00

**1- Intempéries de novembre 2014 : demande de subvention exceptionnelle auprès de l'Etat.**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal réunis ce jour que les intempéries des 29 et 30 novembre 2014 qui ont frappé la commune ont occasionné d'importants dégâts sur les chemins communaux faisant obstacle à leur praticabilité.

Les dégâts concernent les sites suivants :

- chemin du Torgan,
- chemin de Cabanel-Cayrol,
- chemin des Vignasses,
- chemin De Lacamp,
- chemin du Pla,
- chemin des Sources,
- chemin de Canoles,
- chemin de la Cascade,
- chemin de Cayrol,
- traverse de Maisons,
- chemin de Maisons.

Un devis de reconstruction de la voirie a été dressé par les services du Conseil Général pour un montant total de 44 695.00 euros HT.

Au vu du montant des travaux qui représente une lourde charge financière pour une petite commune, monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide de l'Etat sous forme de subvention la plus élevée possible soit 80 % du montant HT des travaux à entreprendre.

Le conseil municipal sollicite l'aide financière de l'Etat sous forme de subvention exceptionnelle à hauteur de 80 % du montant HT des travaux et

Autorise et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour déposer le dossier de demande de subvention.

**2- Communauté de Communes : adoption du rapport établi par la Commission des Charges Transférées pour l'exercice comptable 2014**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents le rapport portant sur les charges transférées 2014 présenté pour un montant de 8 893 euros.

### 3- Questions diverses

- PLU : une première réunion de mise en route a eu lieu ce lundi 08 janvier 2015 entre la commune, la DDTM et le bureau d'études ATLAS.
- Façade mairie : pour des raisons de santé, l'entreprise Sabayrou ne pourra pas entreprendre les travaux de réhabilitation de la façade de la mairie en avril 2015 mais en septembre de la même année.
- Projet éolien : une prochaine réunion aura lieu début février 2015 en présence du porteur de projet.
- Maison Gaillard : dans la perspective d'un achat éventuel, le conseil municipal souhaite visiter la maison.

La séance est levée à 22 h 10.

Le Maire  
Claude CROS